L'Echo de Manitoba

JEUDI, 22 SEPTEMBRE, 1898.

La Prohibition !

Les convictions sont choses assurément respectables mais, entre nous, il y a des gens qui se créent ou se laissent créer des convictions un peu trop facilement.

Tel est le cas actuellement pour certains apôtres de la tempérance, et si jamais l'on peut vous souhaiter quelque bonheur, cher lecteur, c'est de ne jamais être victimes de leurs ardentes convictions.

Un malencontreux hasard nous a forcé de subir, l'autre jour, tout un plaidoyer en faveur de la Prohibition.

C'était à la barre d'un de nos meilleurs hôtels, naturellement, et l'orateur de la tempérance, le verre en main, entreprit de nous convaincre de la nécessité de faire disparaître à jamais l'ignoble poison que ......, la funeste boisson qui ......, etc.

Le mieux était de laisser dire ; d'autant que l'occasion était propice de connaître quels étaient les arguments décisifs des buveurs d'eau, dut-il nous en coûter une seconde tournée.

Eh bien, en somme, ces gaillards-là ont l'enthousiasme facile ; je parle pour ceux qui sont convaincus, non pour les malins, dont l'unique but est de se faire de la popularité, de se donner de l'importance et autre chose de cette nature.

Tout se résume en ceci :

" Nous voulons empêcher l'abus " de la boisson."

C'est pour cela qu'on prohibe le vin qui est le plus puissant des toniques, la bière, à la fois nourrissante et tonique ; le cidre, qui fut l'un des constituants de cette brave race normande dont nous descendons en grande partie.

—Mais alors, que boirons-nous, cher Monsieur ?

—Mais de l'eau, je suppose ; des boissons de tempérance, du thé, etc., etc.

—Souhait, mais ne pensez-vous pas que l'abus de l'eau amène des dérangements intérieurs, souvent mortels ; l'eau n'est-elle pas le meilleur véhicule des microbes, de la fièvre typhoïde, et autres. Voilà des conséquences au moins aussi terribles que le mal aux cheveux et autres résultats du whisky. Pendant que vous y êtes vous devriez, dans l'intérêt de l'humanité, prohiber l'eau, son abus n'est pas moins nuisible que celui du whisky et son usage suffit même parfois pour amener la fièvre bras droit de la mort. Autre chose : un de nos amis est mort l'autre semaine, à la suite d'une indigestion ; il serait fort à propos par conséquent de prohiber tout aliment trop riche. La viande, le gibier doivent figurer sur votre programme de Prohibition ?

Et le travail, Monsieur, combien de vies chaque jour, perdues à la suite des accidents du travail ; combien d'existences abrégées par suite des excès du travail.

Si donc vous prétendez faire disparaitre la possibilité d'abuser, vous devez en bonne logique placer le travail en tête de votre liste de Prohibition.

—Monsieur, vous vous moquez de moi !

—Mais en vérité, Monsieur, auriez-vous la prétention d'être pris [illegible] même au sérieux dans votre rôle de prohibitionniste ?

Le pauvre homme s'est décidé à finir son verre et à passer la porte sans plus attendre.

MORALITÉ.

Si, sous prétexte d'empêcher l'humanité d'abuser de certaines choses vous prétendez prohiber ces choses, il en faudrait tant prohiber que le plus court serait de commencer par prohiber l'homme lui-même.

Attitude Regrettable

Le *Northwest Review* lance depuis deux semaines, sur L'ÉCHO DE MANITOBA, ses plus fulgurantes invectives, tout simplement parce que nous avons eu le courage de dénoncer les manœuvres coupables de gens qui depuis plus d'un mois envoient aux journaux de l'Est, des correspondances datées de Winnipeg et dévoilant heure par heure les moindres démarches se rapportant à la Question des Ecoles.

Une telle attitude de la part du *Northwest Review* est des plus étranges ; il semblerait en effet que ce journal catholique aurait dû être le premier à déplorer ces basses manœuvres, dont l'effet peut être funeste au résultat que tout catholique sincère doit désirer ardemment : " la solution de la Question des Ecoles."

Faire cesser ce scandale, déblayer la voie de ces obstructions étrangères, voilà certes un programme que l'on pouvait espérer voir unanimement adopté.

Au lieu de cela, le *Northwest Review* prend la mouche ; il va même plus loin ; en son dernier article il met directement en cause son Rédacteur en Chef, le R. P. Cherrier.

C'est là une manœuvre à laquelle nous refusons de coopérer.

Nous n'avons jamais fait et n'avions pas à faire de personnalités ; notre œuvre est une œuvre de salubrité publique ; nous nous sommes contentés de citer des faits, de dénoncer des articles dont on ne peut nier l'existence ; et nous avon laissé à qui de droit le soin de faire l'enquête qui pouvait être jugée nécessaire, et de fixer les responsabilités.

C'est bien gratuitement que l'on nous accuse de haine et d'animosité contre telle ou telle personne.

Dans une question d'intérêt aussi général, (puisqu'elle affecte toute notre population catholique du Manitoba) il n'y a pas de place pour la haine, sentiment exclusivement individuel ; il ne peut y avoir de place que pour l'indignation et le mépris envers le ou les auteurs de pareilles ignominies.

Les injures ne parviendront point à nous faire sortir de notre ligne de conduite ; elles glissent impuissantes sur la cuirasse qui nous défend : l'intérêt de nos compatriotes.

Nous l'avons dit et nous le répétons, sans nulle animosité mais avec une profonde tristesse, l'existence de pareilles correspondances ne permet point d'autre hypethèse que celle d'une trahison ou d'un espionnage infâme.

Impossible de sortir de ce dilemme.

Dans ces conditions, il semble que le Rév. Père Cherrier devait souhaiter tout le premier voir cesser des correspondances comme celles publiées dans *La Defense* du 1er septembre, dans laquelle on se plait à le mettre en vue d'une manière fort inconsidérée, attribuant à ses habiletés diplomatiques, une solution qui n'existait point encore, et reclamant sa nomination comme membre de l' " Advisory Board."

Quant aux vertus des médicaments que le *Northwest Review* prétend nous servir, ce journal s'abuse étrangement.

Les poisons les plus violents administrés à trop fortes doses, ne tuent point le patient, ils n'ont d'autre effet que de provoquer des nausées.

Simple Question

Comment et avec quoi prétend-on remplacer les ressources que fournissent la fabrication et la vente des spiritueux, si la Prohibition venait à être votée ?

Ce n'est pourtant point un chiffre négligeable que celui de ce commerce dans le Dominion.

Les sept distilleries qui existent en Canada emploient chaque année pour $793,067 de maïs, $170,586 de seigle et de blé, $64,000 d'orge. Elles paient au trésor pour $196,436 de droits, elles dépensent $316,378 en bouteilles, tonneaux, capsules, etc., dont bénéficient des industries locales. Enfin elles paient par an $384,802 de gages à leurs employés.

Les 125 brasseries ont consommé en 1892, pour $1,408,645 d'orge, etc., et ont payé $774,411 de gages à leurs employés dont le nombre est de 1,724.

Je ne parle pas des revenus du trésor qu'il serait impossible de combler autrement que par une taxe personnelle fort lourde.

Ainsi sous prétexte de sauver quelques ivrognes, qui seront les premiers à se procurer de l'alcool de contrebande, on va mettre sur le pavé près de 3,000 braves employés qui se trouveront sans ouvrage ; on fermera aux cultivateurs un marché important pour leur grain, et enfin on les forcera à payer une forte taxe qui grèvera fortement leurs budgets.

Quelle bêtise ! Quel conte à dormir debout !

Les Attentats

Le monde civilisé est terrifié par la série sinistre d'attentats anarchistes contre le Czar et contre la Reine Wilhelmine, et dont le dernier, par son dénouement tragique met le comble à l'horreur et à l'indignation.

Il serait impossible de trouver dans l'histoire, de souveraine qui fut aussi peu reine que cette Elizabeth d'Autriche, dont l'unique souci semblait être d'oublier et de faire oublier les orgueilleuses prérogatives attachées à son titre d'impératrice-reine.

Souveraine sourdement tenue en hostilité par sa cour, épouse un peu trop négligée, mère désespérée par la mort de son fils si tragiquement enlevé à son affection, l'Impératrice Elizabeth n'était plus qu'une âme souffrante, demandant aux voyages l'oubli et consacrant à la charité ses dernières années.

Telle était la femme qu'une sinistre brute a choisi pour victime, expiatoire des iniquités humaines.

Désormais la situation ne souffre plus d'équivoque ; rien ne peut excuser cette dernière tentative, les anarchistes ne peuvent ni ne doivent plus être considérés que comme une bande de bêtes féroces ; et comme tels la société a le droit et le devoir de les traquer et de les détruire partout où elle pourra les atteindre.

Nous savons maintenant à quoi tendent leurs prétendues revendications politiques ou sociales, c'est le crime pur et simple ; tuer pour le plaisir de tuer, et ainsi que la loi autorise et favorise la chasse aux bêtes féroces, sans qu'il soit pour cela besoin d'attendre aucune tentative nouvelle de leur part, simplement parce que, en raison de leurs instincts, l'on doit craindre de les voir se livrer à leur oeuvre de destruction, ainsi tous les peuples devraient-ils poursuivre, traquer détruire sans relâche, sans pitié, ces assassins de profession, les anarchistes.

On tue les petits de la vipère avant même qu'ils soient en état de nuire, et l'on est justifiable de le faire.

Nous lisons chaque jour dans les journaux que les anarchistes se sont réunis à telle ou telle salle ; un autre fois on nous apprend qu'un agent de la police assiste secrètement à tel ou tel mystérieux complot. En résumé, les polices des différentes capitales connaissent donc exactement tous les anarchistes militants, et la magnanimité dont on a jusqu'à ce jour usé à leur égard, est sans excuse.

L'expérience douloureuse des récentes années nous prouve que la théorie conduit sûrement et infailliblement au meurtre ; le fait seul de professer et de propager ces théories doit dont être suffisant pour justifier la Société de mettre ces gens-là dans l'impossibilité de nuire.

Jamais mesures d'exception, jamais guerre d'extermination ne furent mieux justifiées.

Nous ne faisons qu'user du droit de légitime défense.

Notes Editoriales

Dès ses premiers numéros, *La Minerve* a commencé à tirailler sur *La Defense* et *La Verite.* Ceux-ci ont riposté, et voici la discorde au camp d'Agramont.

Nous allons pouvoir juger des coups, car la lutte sera certes intéressante ; nous ne cachons point nos sympathies réelles pour cette brave *Minerve*, car dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois et ses adversaires sont outrageusement aveugles.

—

Pour être juste, il convient pourtant de ne point confondre *La Verite* et *La Defense* dans la même catégorie. Si ces deux beaux specimens de l'intransigeance outrecuidante arrivent presqu'aux mêmes conclusions, leurs points de départ sont fort différents. Chez *La Verite*, la lanterne pour mal éclairée qu'elle soit n'en est cependant moins consciencieusement allumée par son directeur. Chez *La Defense*, la lumière est outrageusement mise sous le boisseau.

—

Mais les deux organes se posent en champions irréductibles de la seule vérité, de la seule bonne doctrine, "the best in the world." Leurs moindres titres sont ceux de : Défenseurs de la Foi, Soutiens de l'Eglise, Flambeaux de l'Eternelle Vérité, Miroirs de l'Innocence.

C'est aussi la seule fabrique d'indigo bon teint, ne rougissant pas en vieillissant.

—

Il est fort curieux de constater avec quel accord touchant ces dits journaux sont si unanimes, dans leur animosité contre L'ECHO DE MANITOBA ; ils décochent contre lui leurs flèches les mieux empennées ; mais ce qui est plus curieux encore, c'est que ces flèches semblent tirées du même carquois, carquois de même provenance que leurs fameuses correspondances de Winnipeg.

Nos confrères ont été trompés sur la qualité de la marchandise livrée, flèches et documents ne sont dangereux que pour celui qui s'en sert.

—

Une autre hebdomadaire de la même école c'est *Le Manitoba*. Il a voulu cette semaine rendre la ressemblance encore plus complète, et il a corsé son répertoire pour se mettre au niveau de *La Defense.* Le " depotoir " peut faire pendant à l' " Ecume des Villes " ; ces gens-là sont tellement habitués à remuer des malpropretés qu'ils en font à tout propos.

—

Le *Northwest Review*, qui doit connaître un certain Poquelin dit Molière, pourrait avec grand profit relire une de ses plus aimables comédies où parait un nommé Tartufe, dont les procédés le convaincront probablement qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Cela dispensera désormais notre confrère de se voiler la face et de crier au scandale, en cherchant à donner à une innocente facétie, une signification qui ne peut naître que dans une imagination ou trop vive ou malade.

—

Cette fois, ça y est ; on s'en doutait bien un peu, mais désormais il n'y aura plus d'équivoque.

La Defense, par la plume de son " Observateur," prend position dans le clan conservateur intransigeant, irréductible, et pour mieux préciser, le clan LaRivière.

Juge un peu, mon bon !

Et dire qu'il y a trois mois à peine, *La Defense* criait à l'indépendance et s'indignait de se voir appliquer l'épithète de Bleu.

Et ces gens-là osent accuser les autres de mensonge.

Aimables farceurs !

—

Bien suggestive l'appréciation sur A. A. C. LaRivière, par *l'oiseau bleu de La Defense !*

Et comme elle corrobore bien notre apréciation du début.

Et comme elle explique bien les amabilités de *La Defense* à notre égard.

Quiconque a le malheur de ne point partager leurs vues est un traitre qui sème la division.

Si ça leur fait plaisir, après tout, de chanter cet air-là, laissons-leur leur joujou ; ça n'a pas d'importance maintenant que les chanteurs sont connus—et appréciés.—

Pour Rire.

Un mot d'enfant logique :

—Maman, est-ce que ça fait bien mal d'être nègre ?

—Pourquoi me demander cela ?

—C'est qu'hier je me suis fait un noir au genou en tombant, et que j'en souffre encore beaucoup.